MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 78 (1978), p. 347-387

Marie-Ange Bonhême

Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

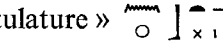
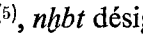
LES DÉSIGNATIONS DE LA «TITULATURE» ROYALE AU NOUVEL EMPIRE

Marie-Ange BONHÊME

Plusieurs mots et expressions désignent en égyptien la « titulature » royale. On les a trop souvent traduits par les termes de « titulature, protocole, nom ou grand nom » et leur sens exact reste obscur. Seuls, ou presque, les textes du Nouvel Empire apportent des précisions [1]. Quant au contenu de ces désignations,

[1] Les termes désignant la titulature ne sont pas attestés durant l'Ancien Empire. Ceci correspond à la période de son élaboration. Les difficultés de l'établissement de la titulature font que, si chacun des cinq noms est connu pendant l'Ancien Empire, il convient de faire des réserves. Non seulement aucun pharaon ne porte les cinq noms réunis sur un même monument, hormis Pépi II (*GLR* I, p. 170, IV), et ce sans que l'ordre de succession des éléments de la titulature soit fixé. Mais encore, Schott a montré que les éléments tels que « Les Deux Maîtresses » et peut-être « Horus » et « Horus d'or » font partie du nom (*Zur Kronungstitulatur der Pyramidenzeit, Nach. Gott.* 4, 1956, p. 56 sq.). Kaplony (*Steingefässe ..., Monumenta Aegyptiaca,* I, 1968, p. 70) a nuancé cette thèse. Il distingue les cas où *nbti* est un élément constitutif du nom, les cas où *nbti* est un élément constitutif du titre et ceux sans élément *nbti* constitutif du nom ni du titre. Enfin, Borchardt (*Zeitschrift fur Geschichte der Architektur* 3, 71) a proposé de lier les cinq niches des temples funéraires aux cinq noms du roi. Outre que la notion des cinq noms se succédant avec régularité n'existe pas à l'Ancien Empire, P. Posener-Kriéger a démontré que ces cinq niches ne concernent pas les noms royaux, puisque l'une d'entre elles était occupée par une statue du roi en Osiris dans le temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï (P. Posener-Kriéger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï,* II, Le Caire, 1976, p. 544-545). Ce n'est qu'au Moyen Empire, sous le règne de Sésostris I, qu'apparaît la titulature sous sa forme canonique : existence des cinq éléments et régularité dans l'ordre d'apparition des titres et noms (*GLR* I, p. 271, XXIII, A). Certes, Vandier (*Egypte*[4], p. 277, 278-279) a indiqué que Montouhotep II aurait un protocole complet, mais en fait le nom d'Horus d'or de ce roi n'est pas connu. Peut-être sont-ce les difficultés à établir la titulature qui expliquent l'absence des mots la désignant, jusqu'au Moyen Empire. Pendant la 12[e] dynastie, *rn, rn wr* et *rnw* (?) apparaissent pour la première fois dans un texte de couronnement repris au Nouvel

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les avis sont rapides et partagés. Erman [1] ne fit qu'une brève remarque dans son étude du protocole des rois égyptiens : « La titulature royale complète ou le grand nom ... consiste ... en cinq titres que complètent ... cinq surnoms ». Ainsi, le grand nom ou *rn wr* semble désigner l'ensemble de la titulature. Maspero [2] éluda complètement la question. Moret [3] et Baillet [4] la réglèrent en quelques lignes : à côté du *rn wr*, introduction de *nḫbt*, les notions que ces mots recouvrent étant confuses. Enfin, pour Gardiner, la « titulature »  *nḫbt* consiste en cinq *rn wr*  [5], *nḫbt* désignant le tout et *rn wr* la partie, c'est-à-dire chacun des cinq éléments ou nom du protocole complet. L'imprécision de ces analyses souligne la discordance des points de vue et attire l'attention sur deux points : tout d'abord, on a négligé un troisième terme *rn*, « le nom », pour désigner le protocole, ainsi que l'expression *rn m*^{c}*ꜣ*; ensuite, *nḫbt*, *rn wr* et *rn* indiquent-ils la partie ou le tout du protocole et leurs sens peuvent-ils empiéter les uns sur les autres ?

Afin d'étudier ce problème sur des bases solides, j'ai collecté les exemples où *nḫbt*, *rn wr* et *rn* se présentent dans un contexte de confection et d'imposition de la titulature royale [6]. Je les ai classés par ordre chronologique, le seul qui évite les répétitions de références. Il est vraisemblable que des exemples m'auront échappé, mais ils ne devraient pas remettre en cause les principales conclusions (cf. l'annexe hors texte).

Empire pour décrire l'investiture anticipée de la reine Hatshepsout (cf. *infra*, Annexe, n. 1). En revanche, absence du terme *nḫbt*. Pour la période ultérieure au Nouvel Empire, j'ai relevé deux mentions exceptionnelles à la Basse Epoque, que j'ai incluses dans le dossier : statue naophore de *Wḏꜣ-Ḥr-Rsnt*, 27^{e} dynastie, Vatican n° 158 [113] (D 27 68) et la stèle C 284 du Louvre, dite de Bakhtan, 27^{e} dynastie (D 27 69). J'exclus les textes de l'époque ptolémaïque parce qu'ils s'appliquent à des dieux et non au roi.

[1] Erman, *La civilisation égyptienne*, 1952, p. 74.

[2] Maspero, *Sur les quatre noms officiels des rois d'Egypte*, *Bibl. égyptienne*, II (1888), 273-288.

[3] Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 17, 83.

[4] Baillet, *Le régime pharaonique*, p. 34, n. 8 et p. 44, n. 3.

[5] Gardiner, *Grammar*^{3}, p. 71.

[6] Je n'ai pas retenu les textes suivants dans l'inventaire :

1°) ceux relatifs aux pouvoirs du nom : crainte, jubilation, agrément, envahissement de la conscience claire (pour ce dernier pouvoir, cf. *M.-H.*, I, pl. 27, l. 10);

2°) ceux attestant l'adoration (*dwꜣ* et *swꜣš*)

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N'ayant pas pour but de faire une analyse technique des éléments de la titulature [1], je vais examiner, me situant à la confluence de l'histoire officielle et de l'histoire domestique — l'administration de pharaon —, les diverses désignations de la titulature royale.

du nom royal : l'adulation du prince passe par l'adoration de son nom;

3°) ceux relevant d'un contexte de commémoration, voire du culte funéraire;

4°) ceux relatifs à la nature du nom, dans des contextes étrangers à la composition et à la collation du nom royal. Ces textes ont deux caractéristiques :
— le contenu du nom n'est pas indiqué;
— la construction de la phrase fait de *rn* ou *rn wr* (jamais *nḫbt*) soit le prédicat nominal de la phrase, type : *wnn rn·i mi ḥrt ḥr itn*, « Mon nom est comme le ciel chargé du disque » (*M.-H.*, V, pl. 324, l. 5), soit le sujet d'un prédicat adjectival : *rwd, mn.*

5°) enfin, les épithètes formées avec *mnš, nḫbt* et *rn* :
— *nb mnšw*, « maître des cartouches », cf. Ramsès IV, stèle à Karnak l. 3 = K, *RI*, VI (1), p. 4, l. 14.
— *ḏsr nḫbt*, « sacré de titulature-*nḫbt* » : Ramsès II, stèle en Abydos, inédite = fiche Wb., Abydos ⟨6⟩; Abou Simbel, stèle du mariage, l. 4 = Kuentz, *ASAE* 25, 191, 226. *Ḏsr nḫbt mi Ḥr-s3-'Ist*, « sacré de titulature-*nḫbt* comme Horus-fils-d'Isis » : Hérihor, architrave de la cour du temple de Khonsou = fiche Wb., Karnak ⟨1032⟩.
— *ꜥ3 rn*, « grand de nom » : Hérihor, architrave de la cour du temple de Khonsou (N 704) = fiches Wb., Karnak ⟨1023⟩ et ⟨1032⟩; Ramsès II, stèle en Abydos, inédite = fiche Wb., Abydos ⟨6⟩; Abou Simbel, stèle du mariage, l. 4 = Kuentz, *ASAE* 25, 191, 226. *ꜥ3 rn mi nb W3st*, « grand de nom comme le maître de Thèbes » : Ramsès II, cachette, statue Caire JE 36652. *ꜥ3 rn m t3 nb*, « grand de nom dans toute la terre » : Ramsès II, obélisque Flaminius = *Wb.* II, 425, 18. *ꜥ3 rnw*, « grand de noms » : Ptolémée IV = Edf. I, 514. *W'f ḫ3swt n rn·f*, « qui soumet les pays étrangers à cause de son nom » : Hérihor, temple de Khonsou, architrave 703 de Nelson = fiche Wb., Karnak ⟨1045⟩. *Nfr rn ḥr ib n nṯrw*, « agréable de nom au cœur des dieux » : Ramsès II, Abou Simbel, stèle du mariage, l. 7 = Kuentz, *ASAE* 25, 194, 227. *Ḳ3 rn* « éminent de nom » : Ramsès II, *ib.*, l. 8 = Id., *ib.*, 194, 227. *Ḥḳ3 ir rn·f mi ḏw* ... « le chef qui fait son nom comme une montagne [de cuivre] » : Ramsès III = *M.-H.*, II, pl. 85. *Sdd ḫ3swt nb(wt) n rn·f*, « qui fait trembler tous les pays étrangers à cause de son nom » : Hérihor, t. de Khonsou, architrave 704 de Nelson = fiche Wb., Karnak ⟨1023⟩, comp. Ramsès III, *M.-H.*, I, pl. 42, l. 14-15.

[1] Cf. n. 1, p. 347.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

I

Quatre noms ou expressions désignent la titulature royale.

A. — *NḤBT* (*Wb.* II, 308, 1, 3, 4).

1. Les graphies se présentent comme suit :

1.1 Graphies de forme féminine :

a) déterminatif :

 D 18 5a, 11

b) déterminatif : ×

 D 18 5c, 18, 53
D 20 51, 52

 D 18 19

c) déterminatif :

 D 18 23

 D 19 24, 28, 43, 58, 26, 35
D 20 67

d) déterminatif :

 D 20 54, 55, 57

e) déterminatif :

 D 19 34

f) déterminatif :

 D 18 22

g) déterminatif :

 D 20 59

h) déterminatif :

 D 18 1, 12b
D 18 5a, 6, 14

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1.2 Graphies de forme masculine :

a) déterminatif : 

 D 18 21, 68

b) déterminatif : 

 D 20 64b [1]

c) déterminatif incertain, peut-être : 

 D 27 69 [2]

1.3 Il existe un cas d'emploi verbal :

 D 20 64e

Ce tableau permet de tirer les conclusions suivantes :

— *Nḫbt* est un substantif formé à partir du verbe *nḫb* (*Wb.* II, 307), « déterminer, prescrire, établir », lui-même obtenu en préfixant *n* à la racine *ḫbi;* plutôt que le sens « diminuer » (*Wb.* III, 251), il s'agit ici d'« amener » (*Wb.* III, 252). *Nḫb* ne figure pas dans les listes des mots avec *n* préfixe établies par Sethe (*Das aegyptische Verbum,* §§ 357-8), puis par Edel (*Ägyptische Grammatik,* § 427) et enfin par Montet (*Sphinx* 14, 201 sq.). S'agirait-il donc d'un radical indécomposable [3] *nḫb* ou d'un préfixe amovible *n* devant le radical *ḫb*? Deux faits pourraient appuyer la thèse d'un radical indécomposable *nḫb* : existence de *nḫbnḫb* (*Wb.* II, 309, 11), avec réduplication totale du radical, et celle du factitif *snḫbḫb* (*Wb.* IV, 169, 10) qui peut être interprété ainsi : *s* + *nḫb-ḫb,* avec réduplication des deux dernières radicales du trilitère. Mais d'autres faits infirment cette thèse. Tout d'abord, j'ai déjà noté l'existence d'un radical *ḫb.* Puis la réduplication de *nḫb* n'est pas la preuve de l'existence d'un radical *nḫb,* puisqu'à côté de *nḫbnḫb* on trouve *nḫbḫb* (*Wb.* II, 309,

[1] Ex. dans un autre contexte : P. Turin 1882 (r° I, 7) = Gardiner, *JEA* 41 (1955), pl. VII, p. 30 :  sous Ramsès III/IV.

[2] Les graphies au pluriel sont peu nombreuses, peu variées (2 types : , ) et toutes de la 18e dynastie, sauf dans la stèle de Bakhtan (D 27 70). C'est un élément montrant qu'une des sources de la stèle procède des textes du Nouvel Empire.

[3] Cohen, *Mél. Masp.,* I, p. 705.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

12-14). Il en est de même pour *nḏdnḏd* et *nḏddḏd* (Lefebvre, *Grammaire*, p. 118, n. 4). Si, dans ce dernier cas, il est hors de doute que le *n* n'est pas originel, il ne l'est, par conséquent, pas plus dans le cas de *nḫbḫb*. Ensuite, *snḫbḫb* peut être interprété non pas comme un mot dont le radical est *nḫb* mais comme un causatif où sont combinés les deux préfixes  et  : *s* + *n* + *ḫb-ḫb* (réduplication de la racine bilitère). Enfin, il existe un autre causatif *sḫbḫ* (*Wb.* IV, 239, 6), comprenant une réduplication partielle du bilitère *ḫb*. En effet, il n'existe pas de radical *sḫb* au Wörterbuch. M. Cohen [1] indique un dernier causatif *sḫbḫb*. Toutefois, il ne donne pas de référence et je n'ai pu en retrouver la trace. Ainsi, il semble bien qu'existe une racine bilitère *ḫb* pouvant être utilisée avec les préfixes *n* et *s* [2], sur laquelle fut formée *nḫbt*.

— Il semble qu'à son apparition, ce mot est féminin : participe féminin neutre (ce que paraissent attester les graphies au pluriel) employé substantivement. Ceci est montré par la répétition du  devenu  après le déterminatif et devant le suffixe, c'est-à-dire au *status pronominalis* (D 18 23). Le *t* des graphies D 19 24, 25 et D 20 67 peut ne rien signifier puisque le pseudo-participe qui suit *nḫbt* est au masculin. Toutefois, comme ce pseudo-participe se trouve au féminin dans deux exemples (D 20 58 et 59), peut-être peut-on considérer que la désinence  du pseudo-participe féminin est tombée dans les trois premiers cas. Ensuite, à partir de la 20e dynastie, des graphies sans *t* final apparaissent (D 20 64b, 68 et 69) [3]. En revanche, dès lors un *w* final est parfois noté (D 20 64b et 64e) : *nḫbw* est un substantif formé en suffixant un *w* final de participe sur le verbe trilitère *nḫb* [4]. Enfin, ce mot peut être masculin, puisqu'il est précédé de l'adjectif possessif *pꜣy·f* (D 20 64b). Ainsi, *nḫb*/*nḫbw* ne pourrait-il pas être interprété comme un doublet masculin de *nḫbt*?

[1] Cohen, *Mél. Masp.*, I., p. 705

[2] Il resterait, en reprenant l'ensemble des mots ainsi formés, à dégager le sens que donne un *n* initial préfixé au radical *ḫbi*.

[3] Sur la chute du final, cf. Lacau, *RdE* 9 (1952), 81 sq.

[4] Sur cette formation en *-w* suffixe du participe et la catégorie de substantifs à laquelle se rattache *nḫb·w*, cf. Lacau, *Morphologie*, p. 83, § 63, 3° et 53-54, §§ 19-20.

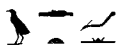
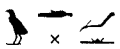
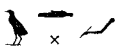
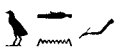
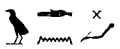
BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En résumé : 1) *nḥb* est formé de : *n* + *ḥb*(*i*) 2) substantivé de deux manières à partir du participe, d'une part *nḥb·t* : *t* final du féminin neutre, « ce qui fut amené, établi, prescrit », dès la 18e dynastie, et d'autre part *nḥb·w*/*nḥb*(·*w*) : *w* suffixe (3e pers. sing. masc. du participe passif), même sens, à partir de la 20e dynastie. Ceci donne la formule : *n* + *ḥb* + *t*/*w*.

2. Emplois construits.

Le *Wb.* indique deux constructions : *iri nḥbt* (*Wb.* II, 308, 3) et *wdn nḥbt* (*Wb.* II, 308, 4). Elles sont en réalité beaucoup plus nombreuses. En voici la liste :

Wd(*n*) (*Wb.* I, 389, 11-12), « rédiger », « disposer ».

	D 18	14, 18
		5a, l. 12 (K)
		5a, l. 13 (K)
		11
	D 19	36
	D 27	69
	D 19	24, 26, 43
	D 20	52
	D 19	35
	D 20	67
	D 18	5a, l. 40 (D. el-B.)

Remarques :

1) Le radical de *wdn* est *di*, auquel est préfixé *w* [1]. Dans nos exemples, cet *w* préfixe ne tombe pas. L'infinitif de ce verbe est *wdt* (D 18 5a). La finale *n* n'apparaît qu'à la 19e dynastie, semblant remplacer la troisième radicale faible de *wd*(*i*) [2].
2) *Wdn*, *wdi* indique un geste, la mise en écrit. Ceci est montré par les déterminatifs du verbe, par les précisions des textes et les représentations. Nous

[1] Erman, *Zur Ägyptischen Wortforschung*, II, p. 926, 944-946, Edel, *Altägyptische Grammatik*, I, § 458 et Lacau, *Morphologie*, p. 35, §§ 39-41.

[2] Je n'ai pas trouvé d'étude sur *n* suffixe.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ne pouvons affirmer si *wdn* renvoie à une simple rédaction de la titulature ou s'il note en outre son élaboration. Nous inclinons plutôt vers la première hypothèse : « rédiger », « disposer », nous écartant du sens flou donné par le Wb. : festsetzen (« fixer », « établir »).

3) Dans un cas où nous avons deux versions parallèles,  (5a = Karnak, TH V, l. 13) alterne avec  (5a = D. el-B., l. 40). La version de D. el-B. n'a conservé que le déterminatif; toutefois, tout au long de ce texte historique, le parallèle est strict. Avec son déterminatif, *wdi* suggère une notion orale : « émettre (un son) » = *Wb.* I, 387,9. Autre exemple : Sin. B 140.

'Ir nḫbt (*Wb.* II, 308, 3) : « *faire la titulature*-nḫbt ».

D 18 1, 22, 23
D 20 64b
D 27 68

Remarques : 'Ir, « faire », peut aussi bien signifier « créer », «composer» la titulature que la « réaliser ». Ce qui fait le départ n'est pas tant la qualité de l'auteur — homme ou femme — ni du lieu — temple ou palais — que l'initiative laissée à l'auteur.

- Touroï reçoit un décret royal, exemplaire du procès-verbal de la cérémonie du couronnement de Thoutmosis I. L'impératif est employé : « fais la titulature-*nḫbt* ». Or, celle-ci lui est indiquée. Touroï a donc un simple rôle d'exécutant (D 18 1).
- Le « dieu d'Hermopolis » et sa suite, à l'instigation d'Atoum, agissent librement : « c'est nous, nommément, qui faisons la titulature-*nḫbt* ». Sens de « créer » (D 20 64 b).
- *Wḏ³-Ḥr-Rsnt* reçoit du roi l'ordre de faire une titulature-*nḫbt* qui ne lui est pas indiquée préalablement (D 27 68). Sens de « créer ». Faire une titulature est une fonction possédée par un fonctionnaire palatial, le *ḫrp ʿḥ*, « directeur du palais ». Le roi n'intervient pas quant au contenu de la titulature, sinon en attribuant la fonction à qui il veut.
- Dans les deux versions du décret du couronnement, Amon, qui n'est pas expressément nommé, « fait » une titulature-*nḫbt* dont l'énoncé suit. Sens de « créer », « composer » (D 18 22, 23).

Mot ambigu donc, d'autant que les indications sur le rôle des auteurs sont sommaires et que *ir* s'applique à des notations mythiques aussi bien qu'à des événements réels. Quoi qu'il en soit, le temple et le palais sont des officines d'où émane la titulature royale.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Smn nḫbt (*Wb.* IV, 133, 13-14), « *établir/fixer ou rendre stable la titulature-*nḫbt ».



D 18 19

D 19 34



D 20 54, 55, 57

Remarque : Le sens de *smn* est à préciser, puisqu'il peut aussi bien vouloir dire « établir » que « rendre durable ». L'expression *smn nḫbt* semble avoir un sens technique caractérisant la fixation de la titulature-*nḫbt*. Ce sens technique se retrouve avec des objets différents : *smn ḥpw,* « fixer les lois »; *smn t3 wdt,* « celui qui rendra stable ce décret » (Stèle de l'Ashmolean Museum, l. 11 : Spiegelberg, *RT* 25 [1903], 195); *smn ḥ*ᶜ, « fixer la couronne » (Pap. relatant les fêtes lors de l'avènement de Sésostris I, cf. Sethe, *Dramatische Texte,* p. 203, l. 92-95 [texte] et p. 206 [commentaire], Gardiner *JEA* 39 [1953], 24) ou *smn ḥ*ᶜ*w* (Edit de couronnement de Horemheb : stèle memphite : Petrie, *Memphis,* I, *BSAE* 15 (1909), pl. VI = Turin 1379, l. 17 : Gardiner, *JEA* 39 [1953], pl. II et p. 20, n. qq); *smnt n prt-ḫrw,* « l'établissement de l'offrande funéraire » (Quibell, *Excavations at Saqqara,* 1897, p. 15, l. 23); pour d'autres exemples, cf. *Wb.* IV, 133, 13 sq. et 134, 1-7. Quoi qu'il en soit, *smn* est le terme technique caractérisant l'établissement de certaines décisions, d'un objet ou la fondation d'un bien (cf. Moret, *Chartes d'immunités, Journal Asiatique* juillet-août 1912, 304-305; Malinine, *Choix de Textes juridiques,* 1953, p. 122, n. 12 et 123, n. 16). Le mot *smn* me semble employé avec un sens juridique.

Di nḫbt mn·t(i) : « *faire/rendre ferme la titulature-*nḫbt ».

Deux attestations : D 20 58, 59.

Remarque : Cette construction : *rdi* + c.o. + ps.-participe a approximativement la même valeur que : *di* + *sḏm·f* (Lefebvre, *Grammaire,* 349, 3° = 690, obs.). *Mn* donnant son sens à la phrase, cf. *infra, mn nḫbt.*

Mn nḫbt : « *affermir la titulature-*nḫbt ».



D 19 35



D 20 58



D 20 59

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Wḥ^{c} *nḫb(w)* : « *délivrer, déployer la titulature-*nḫb(w) ».
 D 20 64b

Remarque : Pour ce sens du verbe, cf. *Wb.* I, 348, 9-13.

Wḏ^{c} *nḫb(w)* : « *fixer, déterminer la titulature-*nḫb(w) ».
 D 20 64b

Remarques :

1) Le Wb. (I, 406,6) donne le sens « bestimmen », que je rends volontairement par un sens sans connotation juridique tel que « statuer », « arrêter », parce que rien ne le permet dans le contexte.
2) L'emploi de  comme déterminatif, de même que pour indique que le choix et la connaissance de la titulature-*nḫb(w)* s'effectuaient peut-être oralement.

Gm nḫbt : « *trouver* (*écrite*) *la titulature-*nḫbt ».
 D 20 53

Remarque : Tournure passive : *gm·tw nḫbt·f*, « on trouve sa titulature-*nḫbt* ». Autre emploi de l'expression, mais à l'actif : P. An. I, 12,3 = Gardiner, *Eg. Hier. Texts*, p. 15.

3. Les éléments rassemblés nous permettent de saisir avec une certaine précision la réalité de la titulature-*nḫbt*.

3.1 Le mot *nḫbt, nḫbw, nḫb(w)* apparaît avec Thoutmosis I sous la 18^{e} dynastie, qui regroupe un tiers des attestations :

Thoutmosis I [1]	1
Hatshepsout	5a, 6, 11, 12b

[1] Autres attestations dans des contextes différents : Thoutmosis I : stèle provenant d'Abydos, Caire CG 34007, l. 15 = Mariette, *Abydos*, II, pl. 31 b = *Urk.* IV, 101, 3 ; Ramsès II, deux documents : stèle en Abydos, temple de Séthi I, côté Nord-Ouest de la cour B = *Wb.* II, 308, 1 = fiche Wb., Abydos ⟨6⟩ et stèle du mariage à Abou Simbel = Kuentz, *ASAE* 25 (1925), 191 (texte) et 226 (trad.) ; Hérihor : architrave du temple de Khonsou à Karnak = inédit : *Wb.* II, 425, 18 = fiche Wb., Karnak ⟨1032⟩.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Thoutmosis III	14
Aménophis III	18, 19, 21
Horemheb	22, 23.

L'époque ramesside en rassemble près des deux-tiers :

Séthi I	24, 26, 28
Ramsès II [1]	34, 35, 36, 43
Ramsès III	48, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58,
Ramsès IV / VI	64b
Ramsès IX	67

Enfin, deux exemples sont datés de l'époque perse : 68 et 69.

L'emploi de *nḥbt* est quasiment exclusif du Nouvel Empire.

3.2 Le terme *nḥbt* ne s'emploie que pour la titulature des souverains : le roi ou, dans un cas, la reine Nefrourê de la stèle de Bakhtan (D 27 69) et pour la titulature de Rê (D 18 14).

3.3 *Nḥbt* est un mot féminin ayant un doublet masculin *nḥb/nḥbw*.

3.4 *Nḥbt* ne reçoit aucun qualificatif.

3.5 C'est un écrit. Cela est montré :

1) par l'emploi fréquent (25 références sur 32) des déterminatifs suivants : d'abord, le papyrus roulé et lié (= Gard., Y 1) et la cordelette qui lie le document (= Gard., V 2) dès la 18e dynastie; puis le bras muni du calame () à la 20e dynastie. *Nḥbt* semble avoir désigné le rouleau apporté pour consigner les noms du roi, en premier lieu, puis ce qui est écrit sur ce rouleau, en second lieu, l'accent ayant été mis sur le geste d'écriture et le contenu de l'écrit. Passage du contenant au contenu, de l'instrument à la notion;
2) par l'emploi de *wdn*, « rédiger » dans 13 cas;
3) et par les indications données dans les textes. La titulature-*nḥbt* est inscrite sur le perséa sacré : *ḥr išd špss* (D 19 24, 26; D 20 53) [1] qui peut être gravé : *ḥty m mnš m sšw nṯr*, « gravé du cartouche, en qualité d'écrits du dieu » (D 20 54); est réalisé par les doigts

[1] Sur l'arbre-*išd*, cf. Helck, *ZÄS* 82 (1957), 117-140.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Thot : *m dbʿwy·i ḏs·i,* « avec ma propre paire de doigts » (D 19 43), *m sš·i m dbʿwy·i,* « en tant que mon écrit avec mes doigts » (D 20 54, 55, 57). Ainsi confirmé dans son rôle de secrétaire, Thot, dieu pourvu du calame, remplit sa fonction de greffier. L'emploi limité (3 ex.) de avec *wdn* (D 18 5a = D. el-B., l. 40), *wḥʿ* et *wḏʿ* (D 20 64b) ne me semble pas remettre en question le caractère d'écrit de *nḫbt.*

3.6 Différents gestes rendent compte de la manière dont la titulature-*nḫbt* est conférée. L'un a un sens technique, notant le fait d'écrire : *wdn,* « rédiger »; d'autres ont peut-être un aspect juridique : *wḏʿ,* « fixer », *wḥʿ,* « délivrer » et *smn,* « établir/fixer » puis « rendre durable » la titulature-*nḫbt;* d'autres, enfin, sont sans spécificité : *gm,* « trouver (écrit) » et *mn,* « être stable » ou encore ont un sens ambigu : *ir,* « composer » et « réaliser ». Sans doute, à partir de ce dernier exemple et aussi de *smn,* ne faut-il pas séparer la conception de la réalisation, dans l'acte de création, ne pas réduire la création à la seule conception. On peut ainsi noter deux acceptions pour un même verbe, celles-ci étant à la fois différentes et intégrées dans une même séquence : *smn,* « établir » puis « rendre durable » et *ir,* « créer » puis « réaliser ». Pour *ir,* cela est net. Les mêmes dieux « fixent » (*wḏʿ*) puis « délivrent » (*wḥʿ*) la titulature, en un mot la « font » (*ir*), résumant les deux temps d'un seul acte (D 20 64b) [1].

3.7 Le contenu de la titulature-*nḫbt* est fourni explicitement par les textes :

1) au moyen des noms spécifiques de la titulature :

soit qu'il s'agisse des cinq noms du protocole, indiqués par divers procédés :

— *m* + les cinq noms canoniques D 18 1, 22, 23 (restitué)

— récit de la composition de chacun des cinq noms D 18 14

[1] Peut-on dire que *smn* et *ir* sont des hétéronymes ? Cf. Poirier, *Sur le concept d'hétéronymie,* in J. Berque et J.P. Charnay, *L'ambivalence dans la culture arabe,* Paris, 1967, p. 305.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— les cinq noms canoniques D 18 5a

soit qu'il s'agisse du seul nom d'Horus, introduit par une seule construction, avec, dans un cas, une variante :

— *m* + titre : *Ḥr Rᶜ* + nom d'Horus D 18 18

Ḥr D 19 24, 26, 34, 35

D 20 51, 52 (*Ḥr*), 54, 55, 57, 59

— var. sans le titre : *m* + nom d'H. D 19 28

Le contenu explicite renvoie aux cinq noms canoniques, exclusivement à la 18ᵉ dynastie, et au seul nom d'Horus à partir de la 19ᵉ dynastie, avec une exception pendant le règne d'Aménophis III (D 18 19). Tout se passe comme si, après la 18ᵉ dynastie, période inaugurale où la notion s'instaure, il n'était plus nécessaire d'indiquer un contenu désormais connu ou, au mieux, comme s'il suffisait d'écrire le premier nom, le nom d'Horus, celui-ci valant pour le tout.

2) au moyen d'un titre royal, désignation de la fonction :

qu'il s'agisse du *roi* :

— *m* + *nsw mnḫ m-ḳ3b Kmt* D 18 5a

m + *nsw mnḫ* D 20 53

— *m* + *rn·f n n-sw-bit* D 27 68

ou de la *reine* :

— *m* + *ḥmt wrt nsw* D 27 68

Ce contenu laconique est rarement attesté, il n'est employé qu'à partir de la 20ᵉ dynastie. L'exemple de la Chapelle Rouge (5a), sous la 18ᵉ dynastie, s'explique facilement. Les cinq noms canoniques sont donnés à la suite, explicitant la désignation générale. C'est un surcroît de précision et non pas une réduction de l'expression.

En résumé, retenons deux points. En premier lieu, *nḫbt* est rendu par deux constructions : par *m* indiquant l'objet « à savoir » et, dans un cas, par juxtaposition (D 18 5a); en second lieu, *nḫbt* exprime l'ensemble des cinq noms canoniques, qu'ils soient évoqués par référence à un titre royal ou qu'ils soient désignés : le tout — les cinq noms — ou la partie — nom d'Horus valant pour le tout — étant notés.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans un cas tardif et isolé (D 27 68), *Wḏ³-Ḥr-Rśnt* indique qu'il a composé « sa titulature-*nḫbt* (= celle de Cambyse) » *m rn·f n n-sw-bit* (*ms-tiw*(?)-*R*ᶜ], « à savoir son nom de roi de Haute et de Basse Egypte (*ms-tiw*(?)-*R*ᶜ] ». Par son contenu si restreint — Cambyse n'a pas reçu de titulature complète, seuls sont connus ses deux cartouches [1] — comme par son occurrence tardive et isolée, cette indication ne me semble pas signifiante, sinon de son marginalisme.

B. — *RN WR* (*Wb.* II, 427, 19 à 21).

1. Graphies :

1.1 Dans un cas, *rn wr* est employé au pluriel :

[2] D 18 8b

1.2 Dans tous les autres exemples, *rn wr* est employé au singulier. Leur classement s'établit en fonction de l'existence et de la place de , déterminatif ou idéogramme :

a) graphie sans déterminatif :

[3] D 18 3, 7, 9, 23

b) les graphies avec déterminatif sont les plus nombreuses et varient selon la place et le rôle de  :

— placé en fin d'expression :

 D 18 12a. 19, 20

[4] D 18 16

[1] *GLR* IV, p. 136-139. Le nom d'Horus cité, à la suite de Lepsius (*Königsbuch*, II, pl. XLIX, n° 655), par les divers livres des rois, n'est pas à retenir, aucune référence n'étant indiquée.

[2] Dans un contexte différent, autre attestation au pluriel :  (Kuentz, *Kadesh*, *MMAF* 55, p. 311, n° 296).

[3] Trois autres exemples sont connus, l'un sous Ramsès II, dans la salle hypostyle de Karnak (*Wb.* IV, 63, 25 = fiche Wb. Karnak ⟨328⟩), un autre sous Aménophis II : stèle dite d'Eléphantine, *CGC* 34019 + Vienne 5909, l. 19 :  (Kuentz, *Deux stèles d'Aménophis II*, *BdE* 10, p. 19) et le dernier sous Ramsès IV, dans une stèle du Ouadi Hammamat, datée de l'an 3, l. 10 :  (Couyat et Montet, *Inscriptions du Ouadi Hammamat*, p. 37 = Christophe, *BIFAO* 48 [1949], 14 et 15).

[4] Cf. pour cette graphie, une attestation sur la statue d'Amenhotep fils de Hapou, Caire CG 583 + 835, l. 8 = Varille, *BdE* 44, p. 37 (texte), 41-42 (trad.).

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— placé après *rn* :

 (1) D 18 22, 64f

D 20 48, 62a, 64e, 64c

 D 19 44

— est l'idéogramme servant à écrire *rn* :

 (2) D 20 67

c) graphie incomplète :

 D 20 64d

2. *Rn wr* s'emploie avec de nombreux verbes :

Smn (*Wb.* IV, 133, 13), « *établir/rendre durable* » *le grand nom.*

 D 18 7, 18, 19, 67

'Ir, « *créer/réaliser* » *le grand nom.*

 D 18 22, 23

Wdn (*Wb.* I, 389), « *rédiger* » *le grand nom.*

 D 20 48

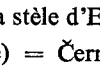
Remarques :

1) La graphie est défectueuse : , soit que  vaille pour , soit qu'il y ait eu influence et déformation de dans *wdn* , « offrir », (Wb. I, 391), à moins encore que la copie ne soit fautive. En effet, le déterminatif est noté :  par Helck (*ZÄS* 82, 129 = *ZÄS* 83, pl. II). Or, dans

(1) Quatre autres exemples existent dans un autre contexte que celui de l'imposition du protocole :

— D 18. Aménophis II, stèle d'Amada, l. 13 et 15 :  dont la version est parallèle à celle de la stèle d'Eléphantine (cf. note précédente) = Černý, *Temple d'Amada*, V, fac-similé et pl. VII (ph.).

— D 19. Statue de Rome-Roÿ provenant de Karnak, Caire CG 42186, l. 2 et 6 = Lefebvre, *Ib.*, p. 21-22, inscr. III c : .

— D 20. Ramsès III, inscr. de l'an 5, l. 40 : à Médinet-Habou = *M.-H.*, I, pl. 28, l. 40. Ramsès IX, inscr. du grand prêtre d'Amon Amenhotep, à Karnak, sur le mur qui relie le VII^e^ au VIII^e^ pylône, l. 2 :  = Lefebvre, *Inscriptions des grands prêtres d'Amon*, p. 55-57, inscr. XIII b.

(2) Autre cas sous Ramsès XI : inscr. du GPA Amenhotep à Karnak, l. 2 : = Lefebvre, *Ib.*, p. 63, inscr. XV b.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

tous les autres exemples relevés, *wdn* est toujours déterminé par le bras tenant le calame  et non par le bras armé.

2) *Wdn : sḏm·f* passif employé impersonnellement, avec ellipse du sujet suffixal (Lefebvre, *Grammaire*, § 298) : « (ce) doit être rédigé » ou « à rédiger ».
3) L'acte-*wdn* est mis en parallèle avec l'acte-*nis : nis m pt, wdn m ḥwt-ꜥꜣt*, « A crier dans le ciel, à rédiger dans le temple (d'Héliopolis) ». La création du nom relève de deux actes, l'un oral, l'autre écrit, s'effectuant dans deux domaines, le ciel et la terre. Ce thème de l'établissement du nom royal dans le ciel et sur la terre est repris dans le texte de la stèle de Ramsès IV, voisine de celle-ci dans la cour de la cachette, à Karnak (D 20 64b).

Mꜣṯ (*Wb.* II, 427, 21), « *proclamer* » *le grand nom.*

 D 18 8b

Mn

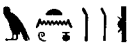
 (infinitif) D 18 12a

Remarque : Sur l'établissement du texte et les réserves quant au sens à lui donner, cf. Gardiner, *JEA* 32, 48-49, note b.

Mn wꜣḥ (*Wb.* II, 60, 11), « *que reste et dure* » *le grand nom.*

 D 20 64f

Mtn (*Wb.* II, 171, 1), « *graver* » *le grand nom.*

 D 20 64c

Nḫb (*Wb.* II, 307), « *prescrire* » *le grand nom.*

 D 20 64e

Spḫr (*Wb.* IV, 106, 14), « *copier* » *le grand nom.*

 D 19 44

Remarque : Le sens « copier » de *spḫr*, donné par Peet (*JEA* 12 [1926], 126), me semble préférable à celui d'« enregistrer », proposé par Gardiner dans des contextes économiques (*JEA* 27 [1941], 20, n. 2).

Le rôle de Samout, l'auteur du geste, est de pure exécution et non de conception, contrairement à l'affirmation de Gardiner : « We know the name of the eminent scribe who elaborated the titulary of Ramses II and arranged its carving in the Ramesseum » (*JEA* 39 [1953], 28). Gardiner attribue sans raison l'élaboration du grand nom à Samout. En outre, nous ne pouvons considérer *spḫr*

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

comme une désignation défectueuse de la confection du grand nom, due à une sorte de modestie du scribe. En effet, d'autres fonctionnaires palatiaux ont su indiquer l'initiative qui leur revenait dans ce travail conceptuel : *Wḏ³-Ḥr-Rsnt* affirme : . . . *ir nḫbt·f,* « . . . qui compose sa titulature-*nḫbt* » (D 27 68). Samout, dessinateur (*sš ḳd*) du Maître des Deux-Terres, copie le grand nom (*sphr rn wr*) du pharaon dans le Ramesseum.

Sḏsr (*Wb.* IV, 394, 11), « *inscrire/consacrer* » *le grand nom.*

 D 18 9

Remarques :

1) La graphie ci-dessus (*Urk. IV,* 276, 11) a été lue sans doute fautivement par Helck :  (*ZÄS* 82, 127-128).
2) Sur le sens de *sḏsr :* « set apart » puis « consecrate » et sur l'identification du sceptre-*nḫbt* tenu par la main, cf. Gardiner, *JEA* 32 (1946), 51 (1).

Gm, « *trouver (écrit)* » *le grand nom.*

 D 20 64d

Remarque : Le début de l'inscription manque, mais il est possible de rétablir : [. . . perdu . . . *rn*] *wr gm* . . . , « . . . [le] grand [nom] trouvé . . . ». La traduction de Helck (*ZÄS* 82, 107, l. 21) : « . . . [daß] große [Kartuschen] gefunden wurden . . . » n'est pas satisfaisante; personnellement, je n'ai jamais trouvé *mnšw,* « cartouche » qualifié par *wr,* non plus que *nḫbt.* Helck est influencé par le fait que le contenu du « grand [. . .] » paraît être les deux cartouches de Ramsès IV, répétés deux fois.

3. Ce tableau des emplois permet de tirer les conclusions suivantes.

3.1 Dans le contexte du couronnement royal, *rn wr* est attesté une fois au Moyen Empire (cf. *supra,* n. 1), puis réapparaît avec Thoutmosis I et disparaît avec Ramsès XI. Les attestations du *rn wr* sont moins nombreuses que celles de *nḫbt/nḫb(w)* et se répartissent différemment entre les dynasties. La 18e dynastie regroupe la moitié des exemples :

Thoutmosis I	3
Hatshepsout	7, 8b (reprenant la version établie au Moyen Empire, cf. *infra,* Annexe, n. 1), 9, 12a

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Thoutmosis III 16
Aménophis III 19, 20
Horemheb 22, 23.

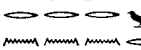
L'époque ramesside rassemble l'autre moitié :

Ramsès II 44
Ramsès III 48, 62
Ramsès IV/VI 64 c et e
Ramsès XI 67

Toutefois, la liste des rois pour lesquels *rn wr* est attesté reste semblable à celle de ceux pour lesquels existe *nḫbt*, avec une exception : Séthi I est absent du dossier *rn wr*.

3.2 Le grand nom s'applique aux titulatures de rois, de dieux et dans un cas au nom d'un temple (*Wb.* II, 427, 23 = P. Harris, 8, 9; 59, 5). Pas plus que *nḫbt, rn m*ˁ3 ou *rn, rn wr* n'est attesté dans les *Onomastica.*

3.3 Comment considérer *rn wr*? Comme une entité ou comme un substantif qualifié?

Sur le plan graphique, il y a deux possibilités, la position de  variant. *Rn wr* peut être ressenti soit comme un tout, c'est-à-dire un mot composé, quand est rejeté à la fin : graphie du type b 1; soit comme un substantif qualifié par un adjectif, quand détermine le substantif *rn* : graphie du type b 2. Sur le plan syntaxique, l'ambiguïté cesse. Ceci résulte de la place du suffixe. Quand le possesseur du *rn wr* est exprimé par un suffixe, il s'intercale toujours entre *rn* et *wr* : *rn·s/f wr* et ce, même si est rejeté après *wr*. Ceci semble indiquer la prévalence de la syntaxe sur la graphie [1]. Ceci résulte aussi de la graphie de l'exemple au pluriel : . *Rn* et *wr* portent chacun la marque du pluriel [2],

[1] Ce n'est qu'à l'époque ptolémaïque que, le suffixe étant rejeté après *wr* (*Edf.* I, 71; II, 63), cette expression est traitée comme un seul mot.

[2] Dans l'exemple :  du P. Sallier III (Kuentz, *Kadesh, MMAF* 55, p. 311, n° 296), l'emploi des traits du pluriel est erroné. La version parallèle K 1 donne, certes, une variante : mais au singulier. Les traits du pluriel ne sont pas un marquant suffisant en néo-égyptien pour déterminer un pluriel (Korostovtsev, *Grammaire*, § 40).

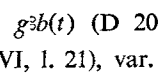
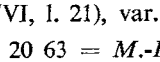
BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rn étant répété trois fois selon l'ancienne méthode et *wr* ayant la désinence  : *rnw wrw* (D 18 8b).

Il n'y a donc ni correspondance ni opposition entre les plans graphique et syntaxique. La notion s'est exprimée d'abord par la graphie avant d'être manifeste grammaticalement.

3.4 Le grand nom a un double caractère, écrit et oral.

Que le grand nom soit écrit est montré par les verbes qui l'introduisent : *wdn* (D 20 48), *mtn* (D 20 64c) et *sp*ḫ*r* (D 19 44). En outre, des expressions le décrivent. Le grand nom est inscrit sur l'arbre-*išd* (D 18 7, 9 et D 20 48, 64c), sur son fruit (*ḥr g*^{3}*b*(*t*) = D 20 64d) [1] et il est spécifié

[1] , *g*^{3}*b*(*t*) (D 20 64 d = stèle de Ramsès IV/VI, l. 21), var. , *g*^{3}*bt* ⟨*n*⟩ *išd* (D 20 63 = *M.-H.*, III, pl. 163, 1287). Le *Wörterbuch* (V, 154, 7-9) donne le sens : « Blatt der Planfzen », ainsi que Grapow (*Drogennamen*, p. 532) et Helck l'a retenu dans la traduction qu'il fit de la stèle : « Laub » (*ZÄS* 82 [1957], 107) et « Blatt » (*o.c.*, 129). Toutefois, le sens proposé me paraît inadéquat. Ceci pour plusieurs raisons. *Tout d'abord*, la *g*^{3}*bt* peut être gravée (*ḥti*). L'acte-*ḥti* (*Wb.* III, 347-8) est attesté principalement avec des supports en pierre ou recouverts de métal; dans deux cas seulement de moi connus, le support est une plante : *g*^{3}*bt* ⟨*n*⟩ *išd* (D 20 64) ou l'arbre-*išd* (D 19 37 b). De plus, le mot *ḥti*, outre le bras muni du calame , insistant de manière générale sur le rôle de la main accomplissant un geste d'écriture, est souvent déterminé par le couteau et la pierre :  / , mettant alors en valeur le support sur lequel le geste est accompli. *Ḥti* apparaît comme étant un mot technique, désignant la gravure sur des supports parfois assez résistants. Ainsi, l'étude du geste opéré sur la *g*^{3}*bt* indique que le fruit épais de l'arbre-*išd* plutôt que sa feuille plate pourrait être gravé. *Ensuite*, l'iconographie confirme cette remarque (voir à ce sujet : Maspero, *PSBA* 13 [1891], 498-9; Jéquier, *BIFAO* 19 [1922], 222, 223; Keimer, *CASAE* 5, 1947, p. 43). En effet, les représentations montrent que la divinité inscrivait le cartouche du roi sur le fruit ovoïde de l'arbre-*išd* dans la plupart des cas (Champollion, *Monuments*, IV, pl. 347, 3; Legrain, *Les temples de Karnak*, 1929, p. 207, fig. 127 et p. 237, fig. 143; *LD* III, 169 = Wilkinson, *Manners and Customs*, III, pl. XLIII; Wilkinson, *o.c.*, pl. XLII, 2; Champollion, *ND*, I, p. 250; Statue CGC 42143; Helck, *ZÄS* 82 [1957], 125, fig. 6). *Enfin*, l'incision de certains fruits est connue. Keimer a noté celle des fruits du sycomore, pour le rendre plus vite comestible semble-t-il (*BIFAO* 28 [1929], 50 sq.), et celle du fruit de l'arbre-*išd;* dans ce dernier cas, il a reconnu le fruit du persea (mimusops schimperi hochst) dans deux objets de forme ovoïde trouvés dans la tombe de Toutankhamon et dont l'un porte le cartouche de Thoutmosis III

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que c'est : *m sšywt n nṯr ḏs·f,* « en qualité d'écrits du dieu (Thot) lui-même » ou qu'il s'agit : *sšywt n ḏbʿwy·i ḏs·i m rn wr,* « d'écrits (faits) avec ma (Thot) propre paire de doigts, à savoir le grand nom » (D 20 62). Toutefois, une assertion montre qu'il peut également être dit (D 18 8b), lorsque les prêtres-lecteurs le proclament (*mꜣṯ*) et lorsqu'avant sa rédaction sur le perséa intervient le cri (D 20 49) : *nis m pt, wdn ḥr išd špss,* « A crier dans le ciel, à rédiger sur l'arbre sacré - *išd* ».

3.5 Les verbes avec lesquels il est employé fournissent des précisions sur la manière dont il est conçu et diffusé. L'un *gm* a un sens très général, « (se) trouver »; un autre a un sens ambigu, comme nous l'avons noté (cf. *supra*) : *ir*. Toutefois, deux autres séries de verbes évitent le vague précédent. La première série, la plus abondante, comprend des verbes attestant son aspect d'écrit : *wdn,* « rédiger », *mtn,* « graver », *sphr,* « copier ». La seconde se limite à *mꜣṯ,* « proclamer » et *smn,* « établir, fixer ». Le grand nom est employé avec des verbes ayant une signification technique, que celle-ci soit d'écrire ou de proclamer. Enfin, le grand nom peut être « prescrit » (*nḫb*), « consacré » (*sḏsr*), « ferme et durable » (*mn wꜣḥ*).

3.6 L'intronisation peut être désignée comme le jour de la remise du grand nom. En effet, dans un texte de Ramsès IV (D 20 64e), un dieu qui reste inconnu, parce que l'exemple suit une lacune, mentionne des offrandes divines pour les dieux : *hrw n nḫbw·i rn wr n Hm·f,* « le jour où j'(le dieu?) ai prescrit le grand nom de sa Majesté ». Ce jour, objet de référence, renvoie à celui du sacre du roi. C'est donc souligner le rôle du grand nom.

3.7 De même que pour la titulature-*nḫbt,* le contenu du grand nom est indiqué explicitement, à moins qu'il ne soit pas précisé du tout (D 18 9, 12, 19 ; D 19 44 ; D 20 48, 62, 64c et e, 67).

(*CASAE* 5, 1947, p. 38; sur l'identification botanique de l'arbre-*išd,* voir la bibliographie rassemblée par : Leclant, *Recherches,* p. 276). Concluons : le cartouche des rois serait gravé sur le fruit (*gꜣbt*) de l'arbre-*išd.* Ce mot *gꜣbt* ne désigne pas le fruit du seul arbre-*išd* (*Wb.* V, 154, 7-10) : il serait donc une désignation générale du fruit, en plus de celles déjà recensées par Grapow (*Drogennammen,* p. 63-67).

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le contenu explicite du grand nom est indiqué comme suit :

1) par les noms spécifiques :

— *Ḥr R*ᶜ + nom d'Horus + *m rn·f wr*	D 18 20
— *m* + nom de Nebty, sans le titre	D 18 16
— *n* + (nom de couronnement)	D 18 3
— (nom de couronnement)	D 18 7
— *rn wr* + *Ḥr* + nom d'Horus + *Nbty* + nom de Nebty + *Ḥr nbw* + nom d'Horus d'or + *n* + *n-sw-bit* (nom de couronnement)	D 18 8b

De même que pour *nḫbt*, le contenu explicite n'est exprimé que pendant la 18ᵉ dynastie.

2) par une définition de la fonction correspondant à ces noms : les *rnw wrw*, « grands noms » sont ceux de : *šsp sᶜḥ sḫmty·s n n-sw-bit*, « la prise de la fonction de sa double couronne de roi de Haute et de Basse Egypte » (D 18 8b).

Le grand nom apparaît dès la XIIᵉ dynastie, non pas comme un terme dont le contenu est interchangeable : nom d'Horus ou bien de Nebty, et ce pour chacun des quatre premiers noms, mais comme une désignation technique de chacun des quatre noms acquis de la titulature royale. Ceci est confirmé par l'emploi du pluriel *rnw wrw*, représentant exclusivement le total des quatre grands noms, ceux qui correspondent à un accroissement de la personnalité de pharaon quand il devient roi. C'est ce qu'indique le texte : « les grands noms de la prise de fonction ... ». Ces *rnw wrw* sont le protocole proprement dit, c'est-à-dire ce qui est ajouté devant le nom de naissance de pharaon.

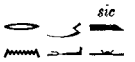
3) Très vite, dès la 18ᵉ dynastie, ce sens technique ne fut plus compris et *rn wr* désigna, comme *nḫbt*, l'ensemble des cinq noms [1].

[1] Cf. D 18 17, 22, 23 et les ex. des notes 3, p. 360 et 1, p. 361; en outre : Ramsès IV, à Karnak : Vandier, *La famine*, p. 92.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nous conclurons en attirant l'attention sur deux points. D'une part, *rn wr* est introduit par deux constructions. L'une est le génitif, direct ou indirect. Seuls ont été retenus les exemples où le possesseur du *rn wr* est désigné par un suffixe, type : *rn·f wr n* (Makarê) (D 18 3), afin de ne pas confondre le possesseur et le contenu du grand nom. L'autre construction emploie *m* indiquant l'objet. D'autre part, le grand nom recouvre la réalité suivante : *rn wr* et *rnw wrw* ont un sens technique. *Rn wr* désigne chacun des quatre éléments de la titulature acquis lors du couronnement. *Rnw wrw* est l'addition des quatre grands noms. Le 5e nom, le nom personnel connu dès la naissance, n'est, en effet, pas précédé de la désignation *rn wr*. Le *rn wr* aurait donc un sens technique et plus restreint que *nḫbt* : chacun des quatre grands noms acquis, placés devant le nom personnel.

C. — *RN M*ᶜ3 (*Wb.* II, 428, 14)



D 18 8b

Remarques : La titulature donnée à Hatshepsout, lors de son investiture anticipée, est composée des quatre premiers noms et disposée en quatre colonnes, une par nom. Sous ce tableau, une ligne horizontale résume le fait : *sk ḥm rn·s pw mᶜ3 ir·n nṯr m-b3ḥ,* « Or donc, c'est son nom authentique que le dieu a fait auparavant ».

Plusieurs traits sont notables :

1) Les quatre noms constituent le *rn mᶜ3*. Ce sont les noms acquis lors du couronnement.
2) L'action est marquée par un verbe qui ne désigne aucune action particulière : *ir* mais qui peut avoir deux sens différents (cf. *supra*).
3) L'agent est le dieu : *nṯr*. Ainsi, l'action, même si elle relate des événements réels, est rapportée sur le plan mythique. Il n'est pas certain que le dieu soit Amon, malgré le contexte thébain. En effet dans un contexte semblable, Rê peut faire la titulature (D 18 15).
4) Référence temporelle : *m-b3ḥ,* « auparavant » qui peut se rapporter :
 — soit à un moment de la liturgie du couronnement anticipé, la conception de la titulature royale étant antérieure à la proclamation. Ce renvoi à la succession des gestes s'inscrirait dans une perspective chronologique.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

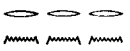
— soit à la tradition, avec retour à l'origine, i.e. au temps du dieu pour affirmer la continuité et situer la source du pouvoir hors de l'atteinte humaine.

La question est donc de savoir s'il y a renvoi à une tradition originelle ou à l'un des moments de la cérémonie [1].

D. — *RN* (*Wb.* II, 425 sq.)

1. Tableau des graphies :

1.1 Graphies phonétiques :

a) sans déterminatif 	D 18	2, 8 a et b (+ version du Moyen Empire, cf. *infra*, Annexe, n. 1), 10, 13, 14, 15, 17
	D 19	25, 27
	D 20	61
	D 27	68
	D 18	8b (et dans le texte du couronnement de la 12e dynastie, semble-t-il : texte partiellement détruit), 10
b) déterminatif :   ,	D 19	24, 29, 30, 31, 32, 33, 36b, 38, 39a et b, 40, 41, 42, 45, 46, 50
	D 20	52, 56, 60, 62b, 63, 65, 66
c) déterminatif :  [2]  [3]	D 19	47

[1] Sur le temps du dieu, cf. Luft, *Studia Aegyptiaca*, Budapest, II, 1976.

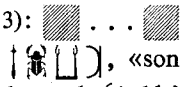
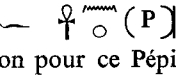
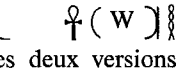
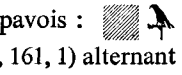
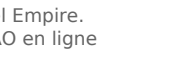
[2] Exemples hiéroglyphiques : Thoutmosis I : stèle en Abydos, Caire *CG* 34007, l. 15 = *Urk.* IV, 101, 1 et l. 13 = *Urk.* IV, 100, 4; Thoutmosis III : stèle de granit noir, temple de Ptah à Karnak, Caire *CG* 34013 = *Urk.* IV, 766, 2; Aménophis IV : stèles frontières d'Amarna = *BAe*, VIII, p. 121, l. 11-12; à Leide : *Wb.* II, 245, 10 = *Bel.* II, p. 634. Exemples hiératiques : Ramsès II : P. Sallier III = Kuentz, *MMAF* 55, p. 290, n° 235, p. 311, n° 296 et Ramsès III : P. Harris I, 25, 6 = *BAe*, V, p. 29.

[3] Dét. : , cf. Séthi I, Redesieh = L*D* III, pl. 140 b. Faut-il rectifier : ?

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1.2 Graphie semi-idéographique :  (1) D 20 49.

2. Qu'est-ce que le *rn*? *Rn* pouvant désigner toutes choses, y compris le nom royal, je vais seulement montrer, appliqués au contexte de la titulature, sa répartition, ses cas d'emplois et son contenu.

(1)  peut être idéogramme :  à Karnak : *Wb.* II, 245, 11 = fiche Wb., Karnak ⟨422⟩. Ceci me conduit à évoquer la théologie du nom royal. Incontestablement, le nom (*rn*) est un élément de la personnalité royale, au même titre que le *ka* (Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux,* 1954, p. 94). Ceci est net dans l'inscription relative au couronnement de Thoutmosis I (D 18 3): , «son grand ka en tant que son grand nom de ⟨Aakhé perkarê⟩». On trouve déjà ce trait sous l'Ancien Empire, dans les textes des pyramides (signalé par Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux,* 1954, p. 94) Pyr. § 907 (P 168 a et b) : , «(C'est) bon pour ce Pépi (quand il est) avec son nom; ce Pépi vit avec son ka»; en outre : Pyr. § 338 (W 472 a) : . Le parallélisme des deux versions montre de façon éclatante l'assimilation du *rn* à la personnalité du roi, au même titre que le *ka.* Si seul le *ka* a la dignité d'un objet sacré, puisque juché sur son pavois (SFG, *o.c.,* p. 94), il arrive que le *rn* acquiert cette autonomie quand il est déterminé avec le faucon perché sur son pavois :  (D 18 15 = *Urk.* IV, 161, 1) alternant avec : (*Urk.* IV, 161, 5 et 12), «en ce nom de ...», dans le texte de la Jeunesse de Thoutmosis III. En outre, on note une volonté d'assimiler le nom du roi à son corps aussi bien qu'à son image. Le sarcophage de Ramsès III (musée du Louvre) a la forme d'un cartouche : le corps du roi mort, c'est son nom, pourrait-on comprendre. Le lien entre le roi et son nom est également exprimé dans un texte de Ramsès IV réutilisé par Ramsès VI (D 20 64 b). Il concerne l'identité entre les cartouches et l'image royale : , «des cartouches en tant qu'image sacrée». Autrement dit, désignés comme étant la figure du roi, les cartouches définissent un aspect de sa personnalité. Ainsi, enveloppe charnelle et effigie impersonnelle, Pharaon serait son propre nom. Dans les deux cas, toutefois, le lien entre Pharaon et le nom nécessite la médiation d'un troisième terme : le corps ou l'image cultuelle. Conséquemment, le nom royal n'est pas confondu avec le pharaon : il a une existence propre (sur l'existence propre du nom, cf. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux,* 1954, p. 95). Les nombreux textes relatifs à la nature du nom, lesquels énumèrent ses qualités, confirment ce fait (cf. *supra,* n. 6 [4°], p. 348-349).

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2.1 Liste des attestations de *rn* dans un contexte protocolaire :

18e dynastie : le quart des attestations :

Thoutmosis I	2
Hatshepsout	8a et b, 10
Thoutmosis III	13, 14, 15
Aménophis III	17;

le reste durant l'époque ramesside :

Séthi I	25, 27, 29, 30
Ramsès II	31, 32, 33, 36b, 38, 39a et b, 40, 41, 42, 45, 46, 47
Ramsès III	49, 50, 52, 56, 60, 61, 63
Ramsès IV	65
Ramsès IX/XI	66;

avec un dernier exemple pendant la 1re domination perse :

Cambyse	68

L'emploi de *rn* dans ce contexte est exclusif du Nouvel Empire, avec un développement considérable pendant l'époque ramesside, bien supérieur à celui de *nḥbt* et de *rn wr*.

2.2 *Rn* s'emploie avec différents verbes.

1) Certains sont déjà connus, utilisés avec *nḥbt* ou *rn wr*, soit qu'ils n'aient pas de sens technique : *ir* (D 18 8b, 13; D 19 38; D 20 56), *mn* (D 18 2 et D 19 32, 46) et *smnḫ* (D 19 42 et D 20 66), soit qu'ils en aient un : *mꜣṯ* (D 18 8b = l. 25, 34), *mtn* (D 19, 31, 39a), *smn* (D 18 10, 15, 17b; D 19 25, 32, 33, 39b, 40, 45; D 20 50).

2) D'autres verbes sont d'un emploi nouveau :

(*R*)*di rn* (*Wb.* II, 464 sq.), « *placer/donner le nom* ».



D 20 49, 60

Remarque : Amon (49) et Thot (60) ont placé le *rn* du roi l'un, Amon, « comme il l'a fait pour le sien », l'autre, Thot, comme une montagne de cuivre : *mi ḏw n biꜣt*. Autre emploi de cette image dans une comparaison (D 20 56) : Ramsès III est *ḥḳꜣ ir rn·f mi ḏw n* [détruit], « le prince dont le nom est fait comme une montagne de [...] ». On peut la rapprocher d'une expression apparue dès la 18e dynastie : *ḏw n nbw* (en dernier lieu, cf. C. Coche-Zivie, *BIFAO* 74 [1974], 105-107; autre

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

exemple à Soleb : , sur les embrasures Nord et Sud de la porte centrale IV-V [*Soleb* V, pl. 302; inédit; communication de J. Leclant]). Cette association de la titulature royale au domaine céleste qu'embrasent les rayons solaires se retrouve dans un texte de la reine Hatshepsout à Beni Hassan (D 18 12b) : *psd itn sš·f stwt(·f) ḥr nḫbt Ḥm·i,* « Le disque culmine, il répand (ses) rayons sur la titulature-*nḫbt* de ma Majesté ».

Sš rn (*Wb.* III, 475, 19), « *écrire le nom* ».

 D 18 8a

 D 19 42

D 20 62b, 65

Srwd rn (*Wb.* IV, 194, 16), « *rendre solide le nom* ».

 D 20 52

Remarque : L'acte *srwd rn,* effectué par Thot pour le roi dans Thèbes de la même manière que le fut celui d'Atoum dans Héliopolis (*mỉ rn n Tmw m 'Iwnw*), est mis en parallèle avec l'acte *wdn nḫbt. Wdn nḫbt,* notant l'établissement matériel de la titulature, est un geste ponctuel. En revanche, *srwd rn* indique la solidité et conséquemment la durée escomptée pour cet acte [1].

Dm rn (*Wb.* V, 449, 16-17), « *prononcer le nom* ».

 D 18 8b (= l. 29)

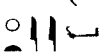
 D 18 8b (= l. 16)

 (graphie hiératique)[2] D 19 47

Ḏd rn (*Wb.* V, 629, 7), « *le nom est ferme/durable* ».

 D 19 39b

Ḫti rn (*Wb.* III, 347-8), « *graver le nom* ».

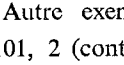
 D 19 27

 D 19 37

 D 19 39b

 D 20 63

[1] Comp., dans un contexte de piété filiale : *srwd·n·k rn·f n nḥḥ,* « Tu (Thoutmosis III) rends solide son (Sésostris III) nom pour l'éternité » = temple de Semna Ouest : Dunham et Janssen *Second Cataract Forts,* I, p. 11 (8-11), pl. 18.

[2] Autre exemple :  *Urk.* IV, 101, 2 (contexte de culte funéraire) et  stèle de Turin sans n° : *Wb.* II, 426, 2 = *Bel.,* II, p. 636 = fiche Wb., Turin ⟨234⟩.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Remarque : Dans un cas (D 19 27), *ḥtỉ rn* est un *sḏm·f : ḥtỉ·i rn·k išd špss,* « je (= Thot) grave ton nom sur le perséa sacré. Dans un autre cas (D 19 37), *ḥtỉ* est employé au pseudo-participe : *rn ... ḥtỉ ḥr išd špss,* « le nom (du roi) ... gravé sur le perséa sacré ». Dans les deux derniers exemples (D 19 40b et D 20 63), c'est l'arbre-*išd* lui-même ou son fruit (64) (*g³bt*) sur lesquels *rn* a été préalablement établi qui est « gravé » (pseudo-participe).

Un autre exemple atteste le lien entre l'arbre-*išd* et l'action de graver (*ḥtỉ*) : la titulature-*nḫbt* est fixée sur le perséa sacré « gravé du cartouche, en tant qu'écrits du dieu » (*ḥtỉ m mnš m sšw nṯr*). *Ḥtỉ* est un terme technique désignant l'acte de graver sur un support dur et parfois épais (cf. *supra,* n. 1, p. 365).

2.3 De même que pour la titulature-*nḫbt* ou le *rn wr,* le contenu du *rn* ou bien n'est pas précisé, cas le plus fréquent, ou bien est donné explicitement, comme suit :

1) d'une part, emploi des noms spécifiques : chacun des cinq noms de la titulature royale peut se rapporter au *rn* :

— le nom d'Horus	D 18	2, 14 (restitution)
	D 19	29 [1]
	D 20	61
— le nom de Nebty	D 18	14
	D 20	61
— le nom d'Horus d'or	D 18	8a, 14 (restitution)
	D 20	61
— le nom de couronnement	D 18	8a et b, 14
	D 19	45
	D 27	68
— le nom personnel	D 18	13, 14

Le contenu explicite du *rn* n'est exprimé que dans huit cas, mais à toutes les époques, contrairement à ce qui se passe pour *nḫbt* et *rn wr,* dont le contenu n'est indiqué que pendant la 18ᵉ dynastie.

[1] Il semblerait qu'on ait un nouveau nom d'Horus de Séthi I, puisqu'il n'est pas répertorié dans les livres des rois.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ceci est dû au manque de spécificité du contenu de *rn*. Pouvant désigner toute chose, le contenu doit être à chaque fois précisé.

2) d'autre part, emploi des appellations catégorielles qui, implicitement, renvoient à l'ensemble de la titulature :

— *rn m nsw*	D 18	8b
	D 19	25, 40
— *rn n pr-ꜥ3*	D 19	47
— *rn·s m ḥmt nsw*	D 19	38

Résumons. Tout d'abord, *rn* est rendu par trois constructions : *m* indiquant l'objet (8b, 13, 25, 40, 38, 45), le génitif, direct (8a) ou indirect (2, 14, 8a et b, 29), et l'antéposition (61). Ensuite, *rn* exprime aussi bien chacun des cinq noms canoniques, avec une fréquence plus grande pour les noms d'Horus et les noms de couronnement, trait tout-à-fait général, que pour l'ensemble de la titulature : *rn m nsw, rn n pr-ꜥ3*. Autrement dit, *rn* s'emploie dans les cas de figures extrêmes : l'un des cinq noms ou le tout, mais jamais pour désigner les éléments acquis de cette titulature. Il a la plus grande variété d'emploi et, conséquemment, la plus grande fréquence d'utilisation.

II

Ces éléments rassemblés permettent de préciser la réalité de la titulature.

— D'abord, son contenu varie.

Nḫbt désigne soit la titulature complète : l'ensemble des cinq noms; soit le nom d'Horus, celui-ci semblant valoir pour toute la titulature à partir de la 19e dynastie.

Rn wr peut être aussi bien chacun des quatre éléments acquis de la titulature, lors du passage du prince à l'état de pharaon, que la somme des quatre noms acquis, quand l'expression est employée au pluriel : *rnw wrw*. Puis, à peine établis, ces sens furent perdus et *rn wr* utilisé pour désigner la titulature complète.

Rn mꜥ3 est également l'ensemble des quatre noms acquis. Employé dans un seul cas, son sens semble le même que celui de *rnw wrw* (une seule attestation également), litt. : « le nom véritable », c'est-à-dire le « protocole » proprement dit : ce qui est ajouté devant le nom reçu à la naissance. Il semble bien que la mise en évidence

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans les textes de la notion du *rn m*^{c}*3* / *rnw wrw* ait son équivalent symbolique et iconographique. P. Barguet (*RdE* 8 [1951], 9-19) a mis en rapport le groupe des quatre enseignes figurant à l'avant de la barque Ouserhat d'Amon dans la salle hypostyle de Karnak (Legrain, *Les temples de Karnak,* 1929, p. 213, fig. 128) avec les quatre premiers noms du protocole royal.

Rn, « le nom » est soit la titulature complète, comprenant les cinq noms; soit chacun des cinq noms.

On note deux interférences : *rn* / *nḫbt* / *rn wr,* « le nom / la titulature-*nḫbt* / le grand nom » pour désigner l'ensemble des cinq noms et *rnw wrw* / *rn m*^{c}*3,* « les grands noms / le nom véritable », pour nommer le « protocole » ou la somme des éléments acquis de la titulature lors de l'accès à la royauté. Quant aux éléments de la titulature et du protocole, la même bipartition se retrouve : *rn* désigne chacun des cinq éléments de la titulature complète et *rn wr* chacun des quatre éléments acquis du protocole.

— Ensuite, cette titulature est introduite par une série de verbes.

	nḫbt	*rn wr*	*rn*
sans connotation technique	*ir*	*ir*	*ir*
	mn	*mn*	*mn*
		smnḫ	*smnḫ*
			srwd
	gm	*sḏsr*	
		gm	
			(r)dì
			ḏd
		mn w^{c}*ḥ*	
écrit	*wdn*	*wdn*	
		mtn	*mtn*
			ḫtì
		spḫr	
			sš
oral		*m*^{c}*ṯ*	*m*^{c}*ṯ*
			dm
divers	*wḥ*^{c}		
	wḏ^{c}	*nḫb*	
	smn	*smn*	*smn*

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— Enfin, les auteurs sont connus :

Auteurs		*Verbes*	*nḫbt*	*rn wr*	*rn m*ˁ3	*rn*
Dieux	Thot	*ir*	64 b			13
		*wḥ*ˁ	64 b (1)			
		wdn	26, 35, 43, 52			
		*wḏ*ˁ	64 b (1)			
		mn	35			
		mtn				39 a
		ḫti				27
		smn	19, 34	19, 67		25, 32, 45
		smnḫ		62 a		
		srwd				52
		sš				8 a
		di				49
	Amon	*ir*		22, 23 (2)		
		wdn	5 a, 11, 18			
		mn	59			
		ḫti				39 b
		smn	54, 55, 57	7		15, 39 b, 50
		sš				62 b
		di				49
	Atoum	*wḥ*ˁ	64 b (2)			
		*wḏ*ˁ	64 b (2)			
		smn		16		
		sš				42, 65
	Khonsou	*wdn*	24			
		smn				40

(1) Nommé *nṯr Ḫmnw*, « le dieu d'Hermopolis » qu'accompagnent des *wrw nbw st nty ḥnˁ·f*, « les grands seigneurs du trône qui sont avec lui ». Ils agissent à la demande d'Atoum pour le roi assimilé à Geb. Sur ce point, cf. Barguet, *Temple*, p. 178. Voir aussi un texte de Thoutmosis III où il est dit qu'Atoum lui a établi son grand nom : *m rdit n·f nst Gb*, « quand il lui donna le trône de Geb » (D 18 16).

(2) L'auteur n'est pas nommément désigné, mais il est à l'origine du geste.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Auteurs		*Verbes*	*nḫbt*	*rn wr*	*rn m*ʿ3	*rn*
	Ptah	*mn*				46 (1)
		mtn				31
	Séchat	*mn*	58			30 (1)
		sš				8 a
	Amon-Rê-Atoum *Nṯr* (Amon ou Rê)	*smnḫ*				42
		ir			8 b	
	Rê	*wdn*	14			
Hommes	Touroï	*ir*	1			
	Amenhotep (Am. III)	*wḥ*ʿ		17 a		
		smn				17 b
	Samout Amenhotep (Rs. IX)	*spḫr*		44		
		smnḫ				66
	*Wḏ*3*-Ḥr-Rśnt*	*ir*	68			
	Rekhyt	*dm*				8 b
	Prêtres-lecteurs	*ir*				8 b
		*m*3*ṯ*				8 b
	Hatshepsout	*mn*		12		
		smn				10
	Ramsès II	*smn*				33
	Ramsès III	*ir*				56
?		*mn w*3*ḥ*		64 f		
		nḫb		64 e		
		ḫtî				37, 63
		mtn		64 c		
		gm	53	64 d		
		dm				47
		ḏd				39 b

(1) L'auteur n'est pas nommément désigné.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce tableau indique les rôles complémentaires mais différenciés des dieux et des hommes. Il confirme aussi le caractère « historisant » [1] du récit égyptien à la rencontre du mythe et d'événements réels.

Les dieux agissent seuls le plus souvent, en collège (D 20 64b) ou en collaboration : Thot et Amon (D 19 39a et b; D 20 54, 55, 57). Il y a une spécialisation certaine mais non exclusive des attributions divines. Les mêmes dieux, notamment Thot et Amon, sont tour à tour épistolier, rédacteur ou secrétaire et la tête pensante qui crée, élabore la titulature. Enfin, il y a des interférences. Thot et Khonsou (D 19 24) : Khonsou, pourvu du calame, a son rôle confondu avec celui de Thot [2]. Ptah, dieu créateur du monde par le logos, peut « graver » (*mtn*) le nom sur l'arbre-*šd* (D 19 31) et l'« établir » (*smn*) « en tant qu'écrit de ses propres doigts » (D 19 46) à l'instar de Thot.

Quant aux hommes, les prêtres-lecteurs et les rekhyt ont un rôle d'approbation orale (D 18 8b) : sorte de rite électif? Il est également de diffusion, auprès des administrés aussi bien que des temples : Touroï (D 18 1), Amenhotep fils de Hapou (D 18 17a), le grand prêtre d'Amon Amenhotep, sous Ramsès IX (D 20 66), et les rois eux-mêmes. En outre, Samout semble être archiviste. Ce scribe, qui a des attaches avec la Maison de Vie, « copie » (*sḫr*) le grand nom dans le Ramesseum, peut-être sur le papyrus qui contient la liste des noms royaux (D 19 44). Enfin, *Wḏ3-Ḥr-Rśnt* le compose (D 27 68). La réalité humaine et matérielle de la titulature surgit.

Evoquons maintenant, en Israël, la naissance d'un enfant : « Voici que la jeune femme va être enceinte et va enfanter un fils; tu lui donneras pour nom *Emmanuel* » (Is. VII, 14) [3], puis son intronisation : « Un fils nous a été donné; le principat repose sur ses épaules; on proclame son nom : « *conseiller merveilleux! héros divin! père à jamais! prince de la paix!* » » (Is. IX, 5) [4]. Cette « vision » d'Isaïe, appliquée au Messie, reprend la structure 1 + 4 des noms donnés à pharaon. Bref, non seulement la coutume de donner cinq noms au roi est passée en

[1] Selon J. Yoyotte (*Kémi* 18 [1968], 91).

[2] Sur les traits communs de Thot et de Khonsou, dus à leurs signes lunaires, cf. G. Posener, *Annuaire du CdF*, 66e année (1966-1967), p. 340.

[3] Trad. Dhorme, *La Bible, l'Ancien testament*, II, *La Pléiade*, p. 25. C'est moi qui souligne.

[4] Id., *Ib.*, p. 31; communication Michel Gitton.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Israël, fait déjà connu [1], mais encore celle qui distingue l'existence biologique d'un homme, manifestée par le nom reçu à la naissance, et l'existence institutionnelle, éclairée par quatre noms nouveaux. Ce supplément nécessaire à la création d'un roi, cette « disjonction fonctionnelle » [2], est un trait culturel de l'Egypte. A la fin du VIII[e] siècle av. J.C. [3] la structure des noms du roi hébreu indique l'Egypte comme foyer de culture dominant vers la côte de Palestine.

[1] Alt (*Jesaja 8, 23-9, 6. Befreiungsnacht und Kronungstag, Kleine Schriften*, II, Munich, 1953, p. 219-220) avait noté l'influence des cinq titres royaux égyptiens sur ce passage d'Isaïe; cf. aussi Alt, *Mélanges A. Bertholet*, 1950, p. 42 sq.

[2] G. Posener, *De la divinité du pharaon*, 1960, p. 22.

[3] Sur la date de ce texte royal, un des plus anciens de la Bible, cf. Dhorme, *Ib.*, p. XXIV.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANNEXE

LISTE DES DOCUMENTS

D 18 1) Deux copies d'un décret de Thoutmosis I (l. 3, 6-7) :
- stèle du Ouadi Halfa, CGC 34006. Bibl. : PM VII, 141; texte : Erman, *ZÄS* 29 (1891), 117 = *Urk.* IV, 79-81 = Lacau, *Stèles du Nouvel Empire, CGC*, p. 11-13; *Wb.* II, 62, 20 et 308, 1.
- stèle de Kouban, Berlin 13725. Bibl. : PM VII, 84; texte : *Urk.* IV, 80-81 = *Aeg. Inschr.*, II, p. 211.

2) Thoutmosis I. Karnak, salle hypostyle entre le IV^{e} et le V^{e} pylône, moitié Nord, col. à l'angle Nord-Ouest. Bibl. : PM II^{2}, 80, col. III; texte : Borchardt, *Zur Baugeschiste*, p. 41, 11-12 (col. 5) = *Wb.* II, 62, 15.

3) Thoutmosis I. Inscription relative au couronnement de Th. I. Deir el-Bahari, partie Nord de la colonnade du haut. Bibl. : PM II^{2}, 356 (77, 2); texte : Naville, *D. el-B.*, VI, pl. CLXVI.

4) Thoutmosis I. Abydos, stèle CGC 34007 (l. 15). Bibl. : PM V, 44; texte : *Urk.* IV, 101, 2-3 = Mariette, *Abydos*, II, pl. 31b; *Wb.* II, 308, I et V, 449, 13.

5) Hatshepsout. Karnak, III^{e} pylône, blocs de la Chapelle Rouge. Texte Historique (TH), dont il existe un exemplaire parallèle à Deir el-Bahari.
 a) TH V, 11-15 = D. el-Bahari, l. 40. Bibl. : *Chap. Rouge*, § 171 (texte), § 172 (trad. et commentaire).
 b) TH VII, 5-8 = D. el-Bahari, l. 59-60. Bibl. : *Chap. Rouge*, § 177 (texte), § 178 (trad. et commentaire).
 c) TH IV, 14 = détruit à D. el-Bahari. Bibl. : *Chap. Rouge*, § 169 (trad.), § 170 (trad. et commentaire).

6) Hatshepsout. Karnak, façade Nord du VIII^{e} pylône, môle Est, reg. inférieur. Bibl. : PM II^{2}, 174 (517, II); texte : *Urk.* IV, 270,4 = L*D* III, 18; *Wb.* II, 426, 3.

7) Hatshepsout. Obélisque Nord de Karnak. Bibl. : PM II^{2}, 81; texte : *Urk.* IV, 358, 14 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 128, C, 3 = L*D* III, 23, N.

8) Hatshepsout. Deir el-Bahari, partie Nord de la colonnade du milieu, reg. I à partir du haut. Légende de la jeunesse et de l'investiture anticipée d'Hatshepsout, dont un passage relate la rédaction du protocole par Thot et Séchat, ainsi que sa proclamation.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a) Deux petits tableaux représentent Séchat et Thot assis et écrivant un nom du roi sur les palettes. Bibl. : PM II², 347 (18); texte : Naville, *D. el-B.*, III, pl. LIX = *Urk.* IV, 252, 3 et 6.

b) Long texte : Hatshepsout est présentée comme héritière du trône devant la cour assemblée et Thoutmosis I fait proclamer son protocole le Jour de l'An. L'origine de ce texte se trouve pendant le règne d'Amenemhat III [1]. l. 25, 31-39. Bibl. : PM II², 348 (19); texte : Naville, *D. el-B.*, III, pl. LXII et LXIII = *Urk.* IV, 260, 2 et 261-262; *Wb.* II, 427, 20 et 21, 425, 19.

9) Hatshepsout. Deir el-Bahari, coin Nord-Ouest de l'hypostyle de la chapelle d'Hathor. Bibl. : PM II², 351 (33); texte : *Urk.* IV, 276, 11-12 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 127-128, C, 2; *Wb.* IV, 394, 11.

10) Hatshepsout. Deir el-Bahari. Chapelle d'Hathor. Bibl. : PM II², 351 (39, 1), 352 (48, 2); texte : *Urk.* IV, 303, 2 et 11; *Wb.* IV, 133, 13.

11) Hatshepsout. Beni Hassan, Speos Artemidos. Bibl. : *Urk.* IV, 85, 2 et 6 = Champollion, *ND*, II, p. 329.

12) Hatshepsout. Beni Hassan, Speos Artemidos. Inscription de la reine à la partie supérieure de la façade de son temple :

a) l. 2 : Golenischeff, *RT* 6 (1885), pl. face à la p. 20 = *Urk.* IV, 383, 12 = en dernier lieu : Gardiner, *JEA* 32 (1946), pl. VI, p. 46, 48-49 (note b).

b) l. 41-42 : Golenischeff, *Ib.* = *Urk.* IV, 391, 1-5 = Gardiner, *JEA* 32 (1946), pl. VI, p. 48, 56; *Wb.* II, 308, 1.

13) Thoutmosis III. Temple de Semna, mur extérieur, façade Est. Bibl. : PM VII, 148 (24); texte : *LD* III, 55 b = *Urk.* IV, 199, 8 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 133, D, 1 = Dunham et Janssen, *Second Cataract Forts*, I, 1960, p. 11 (23-26) et pl. 32.

14) Thoutmosis III. Karnak. Texte de la Jeunesse, l. 10-14. Bibl. : PM II², 106, (XXIV, 328); texte : *Urk.* IV, 160-161; *Wb.* II, 308, 4.

[1] En fait, ce texte reprend un récit contemporain du règne d'Amenemhat III, inscrit sur des blocs provenant du temple d'Arsinoé au Fayoum. Breasted (*AR* II, p. 95, n. c) signale que Gardiner le premier reconnut ce fait. Toutefois, c'est Schott (*Zum Kronungstag der Königin Hatshepsût*, p. 201-202) qui démontre que ce passage de D. el-B. procède d'une tradition déjà attestée à la fin de la XII^e dynastie. Fragments Berlin 15801-2-3. Bibl. : *GLR* I, p. 237, XLIX; *Aeg. Inschr.*, I, p. 138 et 268.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

15) Thoutmosis III. Médinet-Habou, petit temple, coin Ouest du mur Sud. Bibl. : PM II², 469 (46, II, 4); texte : L*D* III, 37 a = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 117, A, 1 = *Urk.* IV, 597, 2; *Wb.* I, 136, 7.

16) Thoutmosis III. Héliopolis. Obélisque transporté dans l'Antiquité à Alexandrie, auj. à Londres, le long de la Tamise. Bibl. : PM IV, 4; texte : *Urk.* IV, 591, 10; *Wb.* IV, 133, 13.

17) Aménophis III. Karnak. Statue d'Amenhotep, fils de Hapou, trouvée derrière le III^e^ pylône, près de l'obélisque D. Bibl. : PM II², 77. CGC 483 + 835. Texte autobiographique :
 a) l. 8 : Borchardt, *Statuen,* II, CGC, p. 13 = Varille, *BdE* 44, p. 35 (texte), 39 (trad.).
 b) l. 16 : Borchardt, *Statuen,* II, CGC, p. 137 = Varille, *BdE* 44, p. 37 (texte), 41-42 (trad.).

18) Aménophis III. Karnak. Colosse oriental dressé devant le X^e^ pylône, inscr. sur la face Sud du socle de quartzite. Bibl. : PM II², 189 (587); texte : P. Clère, L. Ménassa, P. Deleuze, *Karnak* V, p. 159-167 et fig. 11 (dessin de P. Clère). Schweitzer (*Das Wesen des Ka,* p. 53) donne une copie fautive : pour .

19) Aménophis III. Louxor, salle de la naissance (= P de Daressy, XIII de PM et G de Gayet), mur Sud. Bibl. : PM II², 327 (154, I, 2); texte : Champollion, *Monuments,* IV, p. 342 (2) = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 126, B, 5; Gayet, *Mém. Miss.,* XV, pl. 75, fig. 185; *Wb.* II, 427, 20 et IV, 133, 13.

20) Aménophis III. Louxor, salle de la naissance, mur Sud, reg. I, 3^e^ scène. Bibl. : PM II², 327 (154, I, 3); texte : L*D* III, 75 c = Gayet, *Mém. Miss.,* XV, pl. 75, fig. 184 = Campbell, *Miraculous Birth,* pl. face p. 60.

21) Aménophis III. Louxor, salle de la naissance, mur Sud, reg. II, 2^e^ scène. Bibl. : PM II², 327 (154, II, 2); texte : Gayet, *Mém. Miss.,* XV, pl. 74, fig. 188.

22) Horemheb. Inscription du couronnement du roi (l. 19), gravée au dos d'un groupe en granit noir représentant Moutnedjémet et H. Turin 1379. Bibl. : G*LR* II, p. 384, IX; Hari, *Horemheb,* p. 208 (bibl.); publication : Gardiner, *JEA* 39 (1953), 13-28, pl. II; *Wb.* II, 427, 20.

23) Horemheb. Stèle memphite, devant le propylône du temple de Ptah. (l. 8). Cette stèle porte la deuxième version de l'édit de couronnement. Bibl. :

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

PM III, p. 219; texte : Daressy, *ASAE* 3 (1902), 28 = Petrie, *Memphis,* I, *BSAE* 15 (1909), pl. VI (frgt. I) = Helck, *Urk.* IV, 2123; trad. Gardiner, *JEA* 39 (1953), 28 sq. et Hari, *Horemheb,* p. 216 (8).

D 19 24) Séthi I. Karnak, salle hypostyle, mur Ouest, au Nord de la porte. Bibl. : PM II², 43 (151, III); texte : Legrain, *Temples de Karnak,* p. 190-198, pl. 121 = Jéquier, *L'architecture,* II, pl. 7 (haut) = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 126, B, 3; *Wb.* I, 136, 7 et 389, 11; II, 62, 16 = Karn. ⟨279⟩; Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 69.

25) Séthi I. Karnak, salle hypostyle, mur Ouest, au Nord de la porte. Bibl. : PM II², 44 (152, II, 9); texte : *LD* III, 124 d = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 134, D, 3; Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 71, i.

26) Séthi I. Karnak, salle hypostyle, mur Nord, partie Est. Bibl. : PM II², 45 (154, II, 4); reprod. : Capart, *Thèbes,* p. 101, fig. 60 et Legrain, *Temples de Karnak,* fig. 127; texte : Champollion, *ND,* II, p. 57-58 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 118-120, A, 3; Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 73 (1er d).

27) Séthi I. Abydos, temple de S. I; 1re salle hypostyle, 1re pile à gauche en entrant (= salle C de Mariette, pilier k 1). Bibl. : PM VI, 5 (44) = Mariette, *Abydos,* I, pl. 12; texte : fiche Wb. Abydos ⟨7⟩.

28) Séthi I. Abydos, chapelle du roi (= salle K de Mariette). Bibl. : PM VI, p. 10-11 (99); texte : Mariette, *Abydos,* I, pl. 34 b = Id., *Fouilles,* II, pl. 30 b = *Wb.* I, 434, 5 et *Wb.* II, 308, 3.

29) Séthi I. Abydos, temple de S. I, chapelle d'Horus (= salle M de Mariette). Bibl. : PM VI, 20 (188); texte : Mariette, *Abydos,* I, pl. 21.

30) Séthi I. Abydos, temple de S. I, escalier (= Y de Mariette), côté Ouest (= droit en montant). Bibl. :PM VI, 26 (241-242); Mariette, *Abydos,* I, pl. 51 a (texte : col. 36).

31) Ramsès II. Temple de Derr, cour, mur Est. Bibl. : PM VII, 87 (13); texte : Champollion, *Monuments,* I, pl. 43, 1 (copie fautive) = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 121, A, 10 (qui reprend la copie de Champollion) = Blackman, *Temple of Derr,* pl. 34, p. 46; Champollion, *ND,* I, p. 93. Discours de Ptah.

32) Ramsès II. Temple de Derr, ibidem. Discours de Thot.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

33) Ramsès II. Karnak, sphinx du dromos, devant le I^er^ pylône, usurpé par Pinedjem. Bibl. : PM II², 22; texte : Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 42 = *Wb.* III, 348, 5 : Karnak ⟨728⟩.

34) Ramsès II. Karnak, salle hypostyle, moitié Sud, mur Ouest, reg. II. Bibl. : PM II², 46-47, (157, III, 9); texte : *Wb.* IV, 133, 13 : Karnak ⟨358⟩; Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 65, i.

35) Ramsès II. Karnak, salle hypostyle, moitié Sud, mur Sud, partie Est, reg. inférieur. Bibl. : PM II², 48 (159, III, 4); texte : Legrain, *Temples de Karnak,* p. 237, fig. 143 = Helck, *ZÄS* 82 (1957) 119-120, A, 7; Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 68.

36) Ramsès II. Karnak, IX^e^ pylône, face Nord, môle Ouest. Texte de Ramsès II usurpé par Ramsès VI, entre le reg. I et le reg. II. Bibl. : PM II², 180 (539); texte : fiche Wb., Karnak ⟨629⟩.

37) Ramsès II. Karnak, cachette. Statue CGC 42140. Bibl. : PM II², 141 (a); texte : Legrain, *Statues,* II, *CGC,* p. 5, inscr. c = *Wb.* II, 245, 18 : Karnak ⟨239⟩ = *Wb.,* III, 348, 9 : Karnak ⟨239⟩.

38) Ramsès II. Karnak. Un des exemplaires de la version abrégée de la stèle du mariage. Gravée au revers d'un bloc d'albâtre ayant appartenu à l'un des sanctuaires d'Aménophis II. Le bloc fut trouvé près de l'entrée de la salle de Mout. Bibl. : Lefebvre, *ASAE* 25 (1925), 34.

39) Ramsès II. Louxor, cour de Ramsès II, moitié Est du mur Sud. Bibl. PM II², 307 (27, I, 1).
 a) Discours de Thot : texte : *Wb.* III, 475, 21 = Luksor ⟨527⟩ = *Bel.* III, p. 131.
 b) Discours d'Amon : *Wb.* V, 629, 7 = Luksor ⟨528⟩ = *Bel.* V, p. 109.

40) Ramsès II. Louxor, cour de Ramsès II, mur Ouest moitié Nord. Bibl. PM II², 308 (28, II, 4); texte : Helck, *ZÄS* 82 (1957), 125, B, 1 = *Wb.* I, 136, 7 : Luksor ⟨587⟩.

41) Ramsès II. Louxor, cour de Ramsès II, colonne. Bibl. : PM II², 311; *Wb.* II, 425, 9 : Luksor ⟨575⟩.

42) Ramsès II. Ramesseum, I^re^ salle à côté de la salle hypostyle dite salle astronomique, partie Nord du mur Ouest. Bibl. : PM II², 440 (25); texte : *LD* III, 169 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 121-122, A, 8; *Wb.* II, 426, 10 et 62, 15; *Wb.* III, 475, 19.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

43) Ramsès II. Gournah, temple de Séthi I. Bibl. : PM II², 417 (XXVIII, 101, II, 1); texte : Champollion, *ND*, I, p. 703 = *LD* III, 151 a = ***Bel.*** II, 308, 4.

44) Ramsès II. Nécropole thébaine, tombe n° 111. Bibl. : PM I, 1, 229; texte : Gardiner, *JEA* 24 (1938), 161, n° 10 = *Wb.* II, 427, 20 et *Wb.* IV, 106, 14 : Theban Grab ⟨1698⟩.

45) Ramsès II. Abydos, temple de Séthi I, à l'extérieur de la salle hypostyle, mur Ouest. Bibl. : PM VI, 6 (58); texte : Capart, *Le temple de Séti I^er^*, pl. 5 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 119, A, 6.

46) Ramsès II. Abydos, temple de Séthi I, première salle hypostyle, mur de séparation menant à la 2^e^ salle hypostyle. Bibl. : PM VI, 6 (59); texte : Capart, *Le temple de Séti I^er^*, pl. 4 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 126, B, 4 = *Wb.* II, 425, 10 : Abydos, Saal ⟨12⟩.

47) Ramsès II, P. Berlin 10496, v° 4. Bibl. : Allam, *HOP*, pl. 83, 4 (photo et transcription de Černý), p. 278 (trad.) et 279 (notes); *Wb.* II, 426, 2.

D 20 48) Ramsès III. Karnak, cour de la cachette, stèle sur le mur Est, à gauche de l'inscription de Ramsès IV, l. 20. Bibl. : PM II², 131 (483); texte : Helck, *ZÄS* 82 (1957), 129, C, 10 et *ZÄS* 83 (1958), pl. II et trad. p. 33.

49) Ramsès III. Karnak, temple de Ramsès III, pylône, môle Ouest. Bibl. : PM II², 28 (45); texte : *RIK*, I, pl. 4, l. 10-11.

50) Ramsès III. Karnak, temple de Ramsès III, cour, côté Est. Hymne à Amon-Rê (l. 14). Bibl. : PM II², 28 (52-53, scène 3); texte : Helck, *ZÄS* 82 (1957), 129, C, 9 = *RIK*, I, pl. 23, A, l. 10 et 14 = fiche Wb., Karnak ⟨961⟩.

51) Ramsès III. Karnak, temple de Ramsès III, cour, mur Ouest. Bibl. : PM II², 28-8 (56, 4); texte : *RIK*, I, pl. 20, l. 24-25.

52) Ramsès III. Karnak, temple de Ramsès III, portique, mur Ouest. Bibl. : PM II², 30 (68-69); texte : *RIK*, I, pl. 34, B = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 134-135, D, 6.

53) Ramsès III. Karnak, temple de Ramsès III, extérieur, mur Ouest. Bibl. : PM II², 34 (121); texte : *RIK*, II, pl. 88, l. 7-8 = pl. 84, l. 7-8; *Wb.* II, 308, 1.

54) Ramsès III. Médinet-Habou, pavillon, loge du portier Sud. Bibl. : PM II², 483 (5); texte : *M.-H.*, VIII, pl. 592, l. 10-11 (texte) et fig. 1 (loc.) = *Wb.* IV, 133, 13 : M.-H. ⟨871⟩.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

55) Ramsès III. Médinet-Habou, migdol, passage, mur Sud, reg. inférieur. Bibl. : PM II², 484 (18); texte : *M.-H.*, VIII, pl. 616, l. 14-18 (texte) et fig. 10 (loc.), p. 8 (trad.).

56) Ramsès III. Médinet-Habou, I^er^ pylône, face Est, entre les deux rainures d'encastrement des mâts. Poème de la guerre libyenne de l'an 11, l. 6. Bibl. : PM II², 489-490 (49); texte : *M.-H.*, III, pl. 85.

57) Ramsès III. Médinet-Habou, 2^e^ cour du grand temple, moitié Nord, mur Est. Bibl. : PM II², 500-501 (98, II, 4); texte : *M.-H.*, IV, pl. 235, l. 17-18.

58) Ramsès III. Médinet-Habou, grand temple, 2^e^ cour, moitié Nord, mur Ouest, reg. du milieu. Bibl. : PM II², 502 (107, II, 4); texte : *M.-H.*, IV, pl. 295, l. 10 = *Wb.* II, 308, 1 : M.-H. ⟨628⟩.

59) Ramsès III. Médinet-Habou, grand temple, 1^re^ salle hypostyle, mur Sud, reg. inférieur. Bibl. : PM II², 505 (113, II, 1); texte : *M.-H.*, V, pl. 316, l. 15 à 17 = *Wb.* II, 62, 16 : M.-H. ⟨677⟩.

60) Ramsès III. Médinet-Habou, grand temple, trésor (salle n° 12), mur Ouest. Bibl. : PM II², 508 (Room 12, 134, i); texte : *M.-H.*, V, pl. 329, l. 6-7.

61) Ramsès III. Médinet-Habou, grand temple, antichambre de la chapelle de Rê (salle n° 17), mur Est. Ramsès III est purifié par le prêtre Iounmoutef, tandis que tous les dieux qui sont sur terre et dans le ciel établissent sa titulature. PM II², 509 (150); texte : *M.-H.*, VI, pl. 414, l. 9.

62) Ramsès III. Médinet-Habou, grand temple, salle n° 20. Bibl. : PM II², 510 (148, g); texte : *M.-H.*, VI, pl. 448, l. 2-3 et 8-9 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 122, A, 4. a) Discours de Thot = *Wb.*, M.-H. ⟨718⟩; b) Discours d'Amon = *Wb.* III, 477, 3 : M.-H. ⟨719⟩.

63) Ramsès III. Médinet-Habou, grand temple, mur extérieur Sud de la 1^re^ salle hypostyle. Calendrier des fêtes, col. 1287. Bibl. : PM II², 516-517 (186); texte : *M.-H.*, III, pl. 163, l. 1287 = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 129, C, 11.

64) Ramsès IV. Karnak, cour de la cachette, mur Est. Stèle de Ramsès IV usurpée par Ramsès VI. Bibl. : PM II², 131 (485); texte : Helck, *ZÄS* 82 (1957), 98-109 = K, *RI*, VI (1), 3-9; Barguet, *Temple d'Amon Rê*, p. 275, n. 2.
a) l. 3 : K, *RI*, VI (1), 4, 14-15, 1 = *Wb.*, Karnak ⟨818⟩.
b) l. 5-6 : K, *RI*, VI (1), p. 5, l. 6-11 = *Wb.*, Karnak ⟨820⟩ et ⟨821⟩.
c) l. 11-12 : K, *RI*, VI (1), p. 6, 3-4 = *Wb.* II, 171, 1 : Karnak ⟨825⟩.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d) l. 21-22 : K, *RI,* VI (1), p. 6, 15 et p. 7, 1 = *Wb.* V, 154, 8 et 167, 28 : Karnak ⟨830⟩.
e) l. 27 : K, *RI,* VI (1), p. 7, 7-8 = *Wb.* II, 307, 10 : Karnak ⟨833⟩.
f) l. 32 : K, *RI,* VI (1), p. 8, 2.

65) Ramsès IV. Médinet-Habou, grand temple, I^er^ pylône, face Est, môle Sud. Texte au-dessus de l'inscription dite « Décret de Ptah ». Bibl. : PM II², 489 (47); texte : *M.-H.,* II, pl. 119, C = Helck, *ZÄS* 82 (1957), 123-124, A, 16.

66) Ramsès IX. Karnak, grand temple, cour du VIII^e^ pylône, mur Est. Bibl. : PM II², 131 (482, 2 [?]); texte : Lefebvre, *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon...*, p. 53, Inscr. XII b, l. 2 = *Wb.* II, 137, 25 : Karnak ⟨751⟩; Barguet, *Temple d'Amon Rê,* p. 275.

67) Ramsès XI. Karnak, temple de Khonsou, salle hypostyle, mur de la moitié Ouest. Bibl. : PM II², 233 (27, I); texte : *Wb.* IV, 133, 13 : Karnak ⟨1088⟩.

D 27 68) Statuette naophore en basalte de *Wḏ³-Ḥr-Rsnt.* Vatican n° 158 [113]. Bibl. : Brugsch, *Thesaurus,* p. 637, 7 = *Wb.* II, 308, 4 = G. Posener, *Domination perse, BdE* 11, p. 2 (bibl.), p. 7-8, inscr. B, l. 7.

69) Stèle C 284 du Louvre, dite stèle de Bakhtan ou de Bentresh, trouvée à Karnak. Faux sacerdotal qui serait à dater sans doute aux environs du IV^e^ siècle B.C. Ce faux prétend remonter au règne d'un « Ramsès II de fantaisie » dont le protocole (Thoutmosis IV et Ramsès II) fait connaître les sources : textes de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynasties, dont les stèles du mariage de Ramsès II (cf. *supra,* Doc. 39). Bibl. : texte : Tresson, RB 42 (1933), pl. I face à la p. 57, l. 6; bibl. et trad. dans : Lefebvre, *Romans et contes égyptiens,* p. 224-225, 227; remarques : G. Posener, *Ann. du Coll. de France,* 67^e^ année (1967-1968), p. 345-346.

BIFAO 78 (1978), p. 347-387 Marie-Ange Bonhême
Les désignations de la « titulature » royale au Nouvel Empire.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net